

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

# L'Enfant bleu, un rempart contre la maltraitance

L'association l'Enfant bleu a tenu son assemblée générale, mardi, dans son local de l'immeuble Champagne, aux Provinces-françaises. Plusieurs membres de la structure étaient présents ainsi que Fanny Richard, du service prévention et éducation de l'Agglomération Maubeuge val-de-Sambre, et Georges Salémi, président du Lions club.

La présidente, Michèle Gentilini a rappelé la raison d'être de l'association. « L'activité est encore et toujours centrée sur les points suivants : les permanences, qui permettent de gérer les appels téléphoniques, et les visites de personnes signalant des maltraitances sur enfant. L'association fonctionne avec un groupe de bénévoles référents. L'accompagnement psychothérapeutique et l'accompagnement juridique des victimes et de leur entourage sont assurés par Yamina Kouna, psychologue clinicienne, et Sabine Bouillet, juriste. Nous assurons également la prévention en milieu scolaire, principalement en collèges et lycées de l'Agglomération, en partenariat avec le personnel médico-social des établissements. »

Avant de clôturer l'assemblée, les membres de l'association ont voté le renouvellement du conseil

d'administration, qui a été reconduit entièrement. ■

► Pour le conseil d'administration : Monique Boutée, Marguerite-Marie Butruille, Daniel Butruille, Béatrice Fabry, Michèle Gentilini, Nicole Lempereur, Alain Lempereur, Suzy Puthet, Catherine

Telle, Jacques Telle, Christiane Tournay et Raphaëlle Vuillaume.

Le bureau : présidente, Michèle Gentilini ; secrétaire général, Nicole Lempereur ; secrétaire adjointe, Marguerite-Marie Butruille ; trésorier, Daniel Butruille ; trésorier adjoint, Alain Lempereur.



Michèle Gentilini (au centre) a rappelé que l'Enfant bleu assurait des permanences pour détecter les cas de maltraitance sur enfant.